



Questions de EES au Conseil Municipal d'Etréchy du 15 /11 /2019

- Lors des réunions publiques de début d'année concernant les réfections des voiries, des inquiétudes concernant les choix de libre circulation des vélos dans les 2 sens avaient été exprimées. Maintenant que les trottinettes électriques apparaissent aussi sur nos trottoirs, il est indispensable de se décider à légiférer ; vous venez de l'annoncer en novembre mais quand le ferez-vous réellement et engagerez-vous tout le conseil dans cette réflexion qui nous concerne tous ?
- Pourquoi avoir définitivement fermé le site BAV de Cocatrix sans avoir concerté le conseil car cela nous coûte très cher et grève notre budget de 40000€, sans nous laisser une chance de bénéficier du lieu dans de meilleures conditions, comme la pose de panneaux bien plus lisibles (proposé en dernière commission déchets interco) explicitant tous les types de dépôt, le coût des amendes (de 68€ à 1500 € suivant les articles du code pénal) et la mention de zone surveillée avec utilisation des caméras proches des BAV ? Améliorations que nous vous demandons afin de pérenniser les 4 autres BAV restantes.
- Stade : y a-t-il eu présence d'amiante lors de la destruction des vieux préfabriqués démontés et si oui, quelles ont été les mesures réalisées pour analyser l'air ambiant, et la méthodologie de transport?